

Demande

A établir **obligatoirement** par le SPV ou les ayants-cause*

Nom :

Prénom :

Adresse :

N° Insee :

- *Vu les décrets 92-620 et 621 du 7 juillet 1992 pris pour application de la loi 91-1389 du 31 décembre 1991,*
- *Vu l'avis de la Commission départementale de réforme,*
- *Sous réserve de l'avis conforme de la Caisse des dépôts et consignations,*
- *Sollicite le bénéfice du ou des avantages accordés selon la législation précitée.*

Fait à : le :

Signature :

* une demande pour chaque ayant-cause majeur

Récépissé de la demande

Le Directeur départemental des services d'incendie et de secours, certifie avoir reçu cette demande

le :

Signature et cachet